

Le 9 février 2018

**Par SDÉ, courriel et messagerie**

Monsieur Pierre Méthé  
Directeur des Affaires institutionnelles  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat

Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption de cinq normes de fiabilité (normes INT-004-3.1, INT-009-2.1, INT-010-2.1, VAR-001-4.2 et PRC-006-3) d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec le (« Coordonnateur »)  
Dossier Régie : R-4025-2017 / Notre dossier : R055210 JOT**

---

Monsieur,

Le Coordonnateur dépose auprès de la Régie de l'énergie les informations relatives aux normes révisées (**HQCF-1, document 2**), ainsi qu'une liste des pièces révisées dans le dossier cité en objet.

Le Coordonnateur transmet également ses réponses à la demande de renseignements n° 2, une version révisée de la norme PRC-006-3 en français et en anglais et une collection de documents relatifs au développement de la norme PRC-006-3 (**HQCF-5, documents 1, 2, 3 et 4**).

Les originaux vous parviendront dans les meilleurs délais.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

*(s) Jean-Olivier Tremblay*

**JEAN-OLIVIER TREMBLAY**, avocat

JOT /sg

p. j.